

A COMPLETER

A COMPLETER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté Égalité Fraternité

IDENTIFICATION

M BERRY JEAN-CHRISTOPHE Pour le compte de :

SAS CARROSSERIE AUTOPASSION

241 RUE RADIOR

01000 BOURG-EN-BRESSE

<u>N° d'adhérent</u>: 20230130058282 <u>N° SIREN</u>: 919 088 781

Régime d'imposition : Miniréel Période déclarée : Avril 2023 Date limite de dépôt : 24/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310–CA3 (applicable à compter du 01/01/2023)





(Applicable à compter du 01/01/2023)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées Régime du réel normal – mini réel

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXEES (HT)			
	A1	Ventes, prestations de services	79 061

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA	BRUTE		
Opé	rations réalisées en France Métropolitaine	Base hors taxe	Taxe due
08	Taux normal 20 %	79 061	15 812
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		15 812
TVA	DÉDUCTIBLE		
20	Autres biens et services		10 496
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)		10 496

TAXE À PAYER

TD	TVA due (ligne 16 - ligne 23)	5 316	
10	1 V/ Cddc (lighte 10 lighte 25)	33.0	

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DE TIC

Y5	Remboursement de reliquat de TIC demandé (report de la ligne Y4)	0
28	TVA nette due (ligne TD – ligne X5)	5 316
32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	5 316